

VERS UNE NOUVELLE
UNIVERSITÉ
UPEC+UPEM

Commission Gouvernance

2 juin 2015

MEMBRE DE LA COMUE

UNIVERSITÉ ———
— PARIS-EST

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

**UP
EM** UNIVERSITÉ
PARIS-EST
MARNE-LA-VALLÉE

Sommaire

- 1 •** Éléments de gouvernance et structuration institutionnelle de la Nou
- 2 •** Projection pour la Nouvelle Université
- 3 •** Les perspectives pour la suite des travaux

1 • Éléments de gouvernance et structuration institutionnelle de la NoU

Précaution de lecture

- Ce diaporama présente l'état actuel de la réflexion construite à partir des éléments constitutifs de l'ambition formulée pour 2025.
- Il présente une approche globale que les équipes de direction souhaitent proposer en débat aux acteurs concernés, dans un calendrier qui prend en compte les situations actuelles et les délais nécessaires aux redéfinitions des périmètres.

La Nouvelle Université : une ambition à l'horizon 2025

- Faire de la nouvelle université un centre international visible en recherche et en formation dans les domaines mis en avant dans le projet I-SITE et en lien avec les membres de la COMUE Université Paris-Est et les EPST
- Améliorer la formation de nos étudiants : en mobilisant la valeur d'esprit pionnier, renforcer le lien formation-recherche et valoriser les opportunités offertes par la pluridisciplinarité des deux universités pour différencier l'offre de formation
- Renforcer nos expériences en alternance et formation continue pour apparaître parmi les universités nationales de référence en matière de professionnalisation
- Construire un établissement plus fort pour développer l'enseignement supérieur et la recherche, dans le cadre de la COMUE Université Paris-Est, dans l'est francilien et jouer un rôle majeur au service des populations et du développement territorial en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques
- Elaborer une politique d'amélioration continue de la qualité des services au bénéfice des étudiants et des personnels dans une logique de différenciation de la nouvelle université par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur
- La mise en place des structures cibles se fera progressivement dans cadre du contrat 2015-2019
- Faire mieux ensemble demain ce que nous sommes capables de faire aujourd'hui séparément

Gouvernance générale

- Poids et rôle des instances réglementaires (conseil des directeurs de composantes, CT, CHSCT) et des conseils centraux (CA, Cac) réaffirmés
- Activités de la nouvelle université organisées dans le cadre d'une politique d'établissement validée par les conseils centraux
- Répartition des moyens financiers décidée en central selon un modèle objectif de répartition et de mutualisation
- Appels d'offre internes dotés de façon équilibrée entre recherche et formation facilitant la mise en œuvre de la politique d'établissement

Une ambition pour la recherche traduite dans les principes de la gouvernance

- Les chercheurs et EC exercent leur activité dans le cadre d'une UR à laquelle ils sont rattachés (y compris ATER et certains PAST)
- Création d'une UB recherche avec fléchage direct des moyens et délégation de signature aux directeurs de laboratoire
- Affectation du service de BIATTS et affectation de locaux aux UR
- Création d'un comité des directeurs d'UR à l'échelle de la nouvelle université
- Définition du profil de poste lors du recrutement des EC : remontée du besoin recherche par l'UR, remontée par l'UF des besoins en enseignement, niveau d'arbitrage « local », puis à l'échelle de l'université avant présentation devant les instances et conseils
- Renforcement d'une politique de financement de la recherche sur appel à projets ciblés autour de thématiques relevant de la politique scientifique de la nouvelle université, en lien avec les appels à projets des EPST, de la COMUE, de la Région et de l'Europe
- Politique d'établissement concernant les amortissements liés aux investissements recherche

Une ambition pour la formation traduite dans les principes de la gouvernance

- Les EC et les enseignants exercent leur activité d'enseignement dans le cadre d'une UF principale, à laquelle ils sont rattachés. Sur la base du volontariat, ils peuvent consacrer jusqu'à 25% de leur temps de service à des formations dans d'autres UF ou à un projet de l'établissement
- Fléchage des moyens et délégation de signature pour les directeurs d'UF : dotation d'équilibre, ressources propres et financements issus des appels à projets interne
- Création d'un Comité des directeurs d'UF à l'échelle de l'université
- Définition du profil de poste lors du recrutement des EC : remontée du besoin formation par l'UF, remontée par l'UR des besoins en recherche, niveau d'arbitrage « local », puis à l'échelle de l'université avant présentation devant les instances et conseils
- Un conseil d'UF élu et un directeur élu par le conseil ou nommé par les tutelles sur proposition du conseil

L'articulation formation - recherche : la traduction dans les principes de gouvernance

- Une attention particulière portée aux profils enseignement et recherche des profils de poste EC à tous les niveaux d'arbitrage
- Les directeurs d'UR invités/membres du conseil de la ou des UF « partenaires » et réciproquement
- Mobilisation d'une politique RH en faveur de l'engagement particulier des EC et E dans la formation

Des services mobilisés pour la réussite de la nouvelle université

- Au-delà de l'importance des choix d'architecture générale, la réussite de la Nouvelle Université passera aussi par l'implication des personnels et leur engagement dans les missions qu'ils assurent, la qualité des procédures et leur simplicité

Structuration institutionnelle

- Les UF sont les « composantes de formation » de la Nouvelle Université : elles prennent en charge la conception et la réalisation des formations. Elles peuvent se constituer en institut ou école. Elles disposent d'un conseil et d'un directeur élu par ce conseil.
- Les UR sont les « composantes de recherche » de la Nouvelle Université : elles assurent la conception et la réalisation de la recherche
 - UR du contrat 2015-2019
- En cohérence avec la politique de l'établissement, les UF
 - Définissent et organisent une politique de formation
 - Proposent des orientations budgétaires
 - Participent à la gestion des carrières des EC et des E
- En cohérence avec la politique de l'établissement, les UR
 - Définissent et organisent une politique de recherche
 - Proposent des orientations budgétaires
 - Participent à la gestion des carrières des E-C
- Les UF sont associées aux UR pour favoriser le lien formation-recherche

Structuration institutionnelle

- Afin de :
 - Favoriser l'articulation de la formation et de la recherche
 - Favoriser les synergies et mutualisations entre UF, entre UR, entre UF et UR
 - Faciliter l'articulation entre les orientations stratégiques et leur mise en œuvre opérationnelle
- Dans une logique de cohérence scientifique et disciplinaire, des Schola (terme générique) regroupent des UF et des UR
- Les compétences qui sont déléguées aux Schola, au-delà du socle minimum défini par les statuts de la NoU, sont déterminées par la direction de l'université, en concertation avec les UF et les UR concernées, et précisées dans les statuts de la composante.

La schola : responsabilités et prérogatives « de base »

- Elle coordonne l'activité des UF et des UR, notamment en matière de :
 - recrutement (prise en compte des besoins recherche et formation)
 - évolution de l'offre de formation (ouverture/fermeture, mutualisation des enseignements, pratiques pédagogiques ...)
 - structuration de la recherche
 - organisation du suivi de la qualité
- Pour ce faire, elle émet des avis auprès des conseils centraux et de la présidence via un conseil de la Schola composé de :
 - tous les directeurs des composantes UF et UR constituantes
 - membres élus représentant les communautés
 - personnalités extérieures
- Le conseil de la Schola élit un directeur ou un président de conseil en fonction de ses statuts, membre d'une UF ou d'une UR de la Schola
- Le directeur (ou le président) de la Schola participe au comité des directeurs d'UF et d'UR de son domaine

Définition des profils de poste et classement

- Chaque profil de postes EC est défini pour la partie recherche par une UR de la NoU et pour la partie formation par une UF de la NoU
- Les scholas s'assurent que le dialogue entre les UF et les UR concernées conduit à un profil de poste cohérent avec la politique formation et recherche de l'établissement
- Les Scholas émettent des avis sur les profils de postes d'EC, d'E et de PAST qui sont proposés par les UR et les UF

2 • Projection pour la Nouvelle Université

Les périmètres possibles ?

- Economie et Management
- Affaires Politiques et Internationales
- Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
- Sciences et Sciences de l'Ingénieur
- Droit
- Médecine
- IUT (coordination des 3 IUT)
- Éducation (ESPE)

Conditions d'évolution des structures

- Dans les diapositives qui suivent, la structuration cible est à construire dans la concertation avec les acteurs concernés (directeurs d'UFR, d'instituts, d'UR, enseignants et enseignants-chercheurs, biatts)
- La mise en place des structures cibles se fera progressivement dans le cadre du contrat 2015-2019
- Les données sont issues de la cartographie des activités économiques réalisée par l'IGAENR (E-C = MCF + PU, enseignants = autres enseignants)

Droit

Structures actuelles

- UFR de Droit
 - UR Marché Institutions Libertés

- 3 500 étudiants
- 59 enseignants-chercheurs
- 30 enseignants

Structuration future ?

- UFR de Droit ?
- UR Marché Institutions Libertés

Economie et Management

Structures actuelles

- UFR SEG Upec
- UFR SEG Upem
- IFIS (institut) Upem

- UR Erudite (Upec-Upem)
- UR IRG (Upec-Upem)
- UR DICEN (Upem)

- 5 000 étudiants
- 97 enseignants-chercheurs
- 60 enseignants

Structuration future ?

- SEG ?
- IAE ?
- Autre composante ?

- UR Erudite
- UR IRG
- UR DICEN

Affaires politiques et internationales

Structures actuelles

- UFR AEI Upec
- UR Lipha-PE
(UPEC-UPEM)
- IPAG

- 4 200 étudiants
- 34 EC
- 39 enseignants

Structuration future ?

- AEI ?
- IEP ?

- UR Lipha-PE

Education

Structures actuelles

- ESPE
- département SESS dans UFR STAPS -SESS (Upec)

- UR LIRTES - Upec
- UR CIRCEFT - Upec
- UR LDAR – Upec
- UR CHART (Upec)

- 3 000 étudiants
- 90 enseignants-chercheurs
- 210 enseignants

Structuration future ?

- ESPE

- UR LIRTES
- UR CIRCEFT
- UR LDAR
- UR CHART

ALLSHS

Structures actuelles

- UFR LLSHS (Upec)
- IUP (Upec)
- UFR LACT (Upem)
- UFR LC (Upem)
- UFR SHS (Upem)
- UFR STAPS (Upem)
- IFU (Upem)

- UR CRHEC
- UR LABURBA
- UR LATTs
- UR LVMT
- UR LIS
- UR CEDITEC

- UR ACP
- UR LISIS
- UR IMAGER
- UR LISAA

- 9 000 étudiants
- 230 enseignants-chercheurs
- 155 enseignants

Structuration future ?

- SHS ?
- STAPS ?
- ALL ?
- EUP ?

- UR CRHEC
- UR LABURBA
- UR LATTs
- UR LVMT
- UR LIS
- UR CEDITEC

- UR ACP
- UR LISIS
- UR IMAGER
- UR LISAA

Médecine

Structures actuelles

- UFR Médecine
 - UR IMRB
 - Autres UR ...
- + ENVA (école externe)
- 4 000 étudiants
- 260 enseignants-chercheurs
- 10 enseignants

Structuration future ?

- UFR Médecine (dont ergo et paramédical) ?
- UR IMRB
- Autres UR ...

Sciences et Sciences de l'ingénieur

Structures actuelles

- UFR Sciences (Upec)
- UFR Mathématiques (Upem)
- IGM (Upem)
- IFSA (Upem)

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| • OSU (institut) | UR LISA |
| • UR ESYCOM | UR LAMA |
| • UR LGE | UR LIGM |
| • UR MSME | UR ICMPE |
| • UR CRRET | UR LESSU |
| • UR LGPU | UR LACL |
| • UR SOLÉO-IEES | UR LISSI |
| • UR sciences géographiques | UR CERTES |

- 6 000 étudiants
- 280 enseignants-chercheurs
- 70 enseignants

Structuration future ?

- Maths STIC ?
- ESIPE ?
- Sciences de l'environnement (physique, chimie, sciences de l'ingénieur) ?
- Biologie ?

- UR LISSI ?
- UR CERTES ?

- | | |
|-----------------------------|----------|
| • OSU (institut) | UR LISA |
| • UR ESYCOM | UR LAMA |
| • UR LGE | UR LIGM |
| • UR MSME | UR ICMPE |
| • UR CRRET | UR LESSU |
| • UR LGPU | UR LACL |
| • UR SOLÉO-IEES | |
| • UR sciences géographiques | |

IUT

Structures actuelles

- IUT CV
 - UR LISSI
 - UR CERTES
- IUT MLV
- IUT SF

- 5 500 étudiants
- 125 enseignants-chercheurs
- 180 enseignants

Structuration future ?

- IUT CV
- IUT MLV
- IUT SF

- UR LISSI ?
- UR CERTES ?

3 • Les perspectives pour la suite des travaux

Modalités et calendrier de travail et de concertation

- Rencontres de chaque université avec directeurs d'UFR, d'UR, de départements, syndicats, étudiants... d'ici les CA de juin
- Réunions de travail avec les enseignants-chercheurs, enseignants, pers administratifs des deux universités par discipline (1/2 journée), puis par périmètre (1/2 journée)
 - Journée banalisée dans les deux universités le 3 ou 4 septembre
- Réunions de travail par périmètre avec les directeurs d'UFR, d'UR, de départements des deux universités
 - En juillet (avant le 13)
 - Mi à Fin septembre